

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'ENSA-PB a tissé un réseau international avec un nombre important d'institutions, d'universités et organisations en Europe, Asie et en Amérique, dans lequel s'organisent des actions régulières d'échanges, d'organisation de formations, de studios communs et de recherche.

Le laboratoire IPRAUS, l'École doctorale, l'UMR AUSser, le PRES Université Paris-Est, chacun des trois DSA, mais aussi la licence et le master, sont autant de cadres de développement de coopérations en matière de recherche et de formation. La mobilité internationale institutionnelle des étudiants et des enseignants, tout comme les voyages pédagogiques, sous-tendent ou complètent les coopérations et les réseaux.

L'école affiche clairement l'objectif d'une mobilité pour chacun de ses étudiants, de préférence d'une année, c'est-à-dire une centaine par an. Dans ce but, elle s'assure que l'ensemble des étudiants sortants bénéficient d'une aide (bourse du programme Erasmus, du ministère de la culture et de la communication, de la région Ile-de-France (AMIE « Aide à la mobilité internationale des étudiants »), de l'école elle-même).

L'École offre aujourd'hui, un très large éventail de partenariats à ses étudiants afin de diversifier les approches pédagogiques. À ce jour 62 conventions existent, dont 46 dans le cadre du programme Erasmus. Les plus récentes conventions ont été conclues avec une université du Texas, Austin, une université brésilienne, Salvador de Bahia, avec l'Université de Prague en République Tchèque et de Valladolid en Espagne.

Les étudiants sont en forte demande de nouvelles destinations. Beaucoup portent leur intérêt vers des Ecoles anglophones ainsi que vers les Écoles d'Amérique du sud qui semblent aujourd'hui particulièrement attractives. Avec ces dernières, l'École envisage de développer d'autres partenariats s'insérant dans les réseaux existants avec la Colombie, la Bolivie, le Pérou et l'Argentine.

Pour mieux aider les étudiants à choisir leur destination en fonction de leur projet pédagogique personnel et aussi favoriser les partenariats avec les Écoles dont certains enseignements sont plus approfondis, l'École s'est fixé pour objectif de bien connaître l'évolution des programmes des Ecoles associées (améliorer la documentation sur ses partenariats, réaliser des statistiques et des enquêtes d'évaluation auprès des étudiants en mobilité. En effet, l'orientation des étudiants se base sur les caractéristiques pédagogiques des Écoles, dont certaines peuvent être très marquées (importance donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie, à la construction, à l'architecture contemporaine, au patrimoine ou encore à la restauration). La compréhension des organisations pédagogiques est également déterminante, le cursus pouvant être structuré de manière très différente : organisation et rythme des studios, encadrement, importance des cours théoriques, choix des enseignements, moyens de travail mis à disposition des étudiants...

Par ailleurs, l'histoire de l'Ecole est fortement marquée par la création et l'entretien de réseaux axés sur l'Asie du Sud-Est et la Chine. Des partenariats durables se sont organisés à l'intérieur de réseaux : Métropoles d'Asie Pacifique (créé en 1999) puis l'Asian Urban Network (créé en 2011 avec Leiden et Delft aux Pays-Bas, un collège universitaire de Londres et de nombreux partenaires chinois).

En chine, un accord a été signé avec l'Université de Tianjin de Pékin pour travailler sur la préservation, sur la mise en valeur et sur le risque touristique autour de la Grande Muraille, problématique que connaissent nos villes historiques (Rome, Venise, Paris...). Des cours d'été qui porteront sur la connaissance de l'histoire des méthodes d'intervention sur les centres historiques français. De même des relations fortes ont été nouées avec l'université de Tongji de Shanghai. Des interventions régulières ont lieu en collaboration avec la faculté d'architecture de Phnom Penh afin de former les étudiants et les professionnels, architectes, urbanistes ou techniciens français et étrangers, notamment cambodgiens, à des interventions architecturales de qualité.

Par ailleurs, l'Ecole organise de nombreux ateliers internationaux, avec le Shibaura Institute de Tokyo, le département architecture de l'université de Séoul, l'Université d'Austin (Texas), l'UNAM de Mexico et l'université de Bogota, l'Estonie, Delft...

Les enseignants de l'école peuvent effectuer des missions d'enseignement auprès d'universités partenaires européennes avec lesquelles l'ENSA-PB a signé un accord bilatéral ERASMUS prévoyant des échanges d'enseignants. Le nombre d'enseignants ayant bénéficié de cette possibilité se stabilise entre 4 à 6 mobilités par an. En 2011, une action particulière a été menée afin de renforcer la coopération avec la Scandinavie et le Danemark ainsi qu'avec l'Europe de l'Est, en commençant par l'Estonie.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Depuis 2003, l'École participe avec 14 écoles européennes à un partenariat piloté par l'Université de Venise pour la conduite et la délivrance d'un doctorat international en architecture « Villard d'Honnecourt ». Ce doctorat expérimental a pour thème l'identité architecturale européenne.

En 2009, l'école est devenue membre associé du PRES « Université Paris-Est » et notamment de son LabEx « Futurs urbains » dont les thèmes de recherche recouvrent très largement ceux de l'École et plus généralement de l'architecture et de la ville. Le PRES a présenté un dossier d'institut d'excellence d'étude des énergies décarbonées (IEED) qui intéresse particulièrement les travaux de l'école sur la mobilité urbaine et la densité qui comporte un parcours européen de master. Paris-Belleville participe à un programme d'échange de l'Union Européenne particulièrement important pour elle car il porte sur un de ses domaines d'excellence: l'Urban Knowledge Network Asia (UKNA) est le plus grand réseau académique international sur les villes asiatiques opérationnel d'avril 2012 à avril 2016. Il regroupe plus de 100 chercheurs originaires de 14 institutions en Europe, Chine, Inde et Etats-Unis, il est financé par le «Système international d'échange du personnel de recherche» (IRSES) qui s'insère dans le 7ème programme-cadre de recherche de l'Union Européenne. Le réseau piloté par l'IIAS de Leiden (Pays-Bas) réunit 4 instituts européens (TU Delft, Pays-Bas, l'ENSA-PB et le DPU, UK) et implique d'autres instituts partenaires en Chine, en Inde et aux Etats-Unis.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'ENSA-PB s'est donné comme un objectif général d'être une École ouverte sur le monde, formant des architectes critiques et constructifs et préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, attentifs aux questions environnementales.

L'ENSA de Paris-Belleville a l'ambition de consolider sa recherche et son enseignement en affirmant son positionnement dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, en promouvant et en enrichissant les réseaux nationaux et internationaux qui relèvent des champs dans lesquels elle occupe, grâce à son laboratoire, à son UMR et à son enseignement, une place majeure.

Les principes qui régissent le rôle et l'organisation actuelle est de placer la recherche au cœur du projet pédagogique en affirmant la nécessité de s'ouvrir aux autres domaines et champs disciplinaires. L'École a toujours affirmé que l'enseignement de l'architecture ne se résume pas à une formation professionnelle. L'École entend croiser les disciplines pour définir l'architecture et ses limites, dans ses implications historiques, idéologiques, sociologiques, philosophiques et constructives.

Initiative pionnière, le DEA « le projet architectural et urbain » a permis de former de nombreux étudiants à la recherche en architecture. Le doctorat s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique nouvelle depuis le passage des Écoles au LMD et la consolidation consécutive du doctorat en architecture.

Souhaitant également enrichir les réseaux nationaux et internationaux qui relèvent des champs dans lesquels elle occupe une place majeure grâce à son laboratoire, à son UMR et à son enseignement, l'École compte s'appuyer sur les 62 conventions de mobilité afin de développer de véritables coopérations durables à l'instar de celles qui lient l'École aux départements d'architecture et d'urbanisme des universités de Delft, de la Sapienza, de l'IUAV de Venise.

Avec des établissements et des instances professionnelles situées à proximité et en développant de nouvelles formations telle une licence professionnelle avec l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) ou avec l'ENSA de de Marne-la-Vallée. Le double cursus avec la chaire de génie civil du CNAM, et avec l'ENSCI complète ce dispositif.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Paris

*Nom: Jean Pierre
Bobenriether*

Date (jj/mm/aaaa): 13/05/2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement